Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie L'industrie a exhorté le gouvernement à mettre en place dès que possible un programme obligatoire de répartition.

L'industrie a fait cette demande, et on peut voir d'après les témoignages qu'on a produits, que le gouvernement répond en fait à la demande de ces magnats industriels. Évidemment cela n'a rien de nouveau.

Il y a lieu de noter qu'il existe un comité permanent de la Chambre appelé le comité des ressources nationales et des travaux publics. Le 8 mars, il y a eu un échange très intéressant de questions et de réponses entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et certains représentants des partis de l'opposition à l'égard des problèmes de l'Est du Canada. Je pense qu'on devrait publier dans le compte rendu les propos du ministre consignés à la page 4-9 de ces procès-verbaux lorsqu'on lui a demandé s'il était prêt à entamer des négociations directes de gouvernement à gouvernement par exemple avec le Venezuela afin d'assurer le ravitaillement en pétrole de l'Est du Canada en cas de crise. Le ministre a déclaré:

C'est une possibilité. Dans ces accords convenus avec les pays fournisseurs, nous avons plutôt tendance à éviter les communications directes entre gouvernements. M. Howland a représenté le Canada lors des discussions avec l'OCDE à cet égard et au sein de l'OCDE on croit généralement que les contacts ne devraient pas se faire directement entre gouvernements comme entre consommateurs et producteurs, mais que tout devrait se faire au niveau des compagnies.

Il n'est certainement pas nécessaire de répéter que le ministre a continuellement déclaré que c'était du ressort des compagnies privées internationales et que c'était elles qui décideraient si nous allions avoir ou non une pénurie de pétrole au Canada.

• (1540)

J'aimerais revenir sur ces Procès-Verbaux tout à l'heure, mais en ce qui concerne les compagnies internationales, il serait utile, je pense, de passer en revue celles auxquelles le ministre a affaire. On pourrait dire qu'il s'agit du groupe des sept, puisqu'il y en a sept. Il y a la BP Trading Company, au Royaume-Uni, l'Exxon, des États-Unis, la Gulf, des États-Unis, la Petrofina, de Belgique, le groupe de la Royal Dutch-Shell, du Royaume-Uni et de la Hollande, la Sun Oil, des États Unis et la Texaco, des États-Unis. Voilà les compagnies internationales auxquelles le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) nous a dit que nous devions obéir, de deux façons. Ce sont vraiment de grandes compagnies. Ainsi, l'Exxon est la deuxième en importance aux États-Unis, elle ne le cède qu'à la General Motors, du point de vue des ventes, mais elle l'emporte sur la General Motors par le total de son actif. Cette compagnie enregistre en dehors de New York des ventes d'environ 20 milliards de dollars, ce qui dépasse le budget du ministre des Finances, et elle a un actif de 21 milliards de dollars.

Les autres compagnies que j'ai énumérées sont parmi les plus grandes au monde. C'est vrai, mais aucune compagnie, si importante soit-elle, ne devrait pouvoir imposer sa volonté au Canada comme quelques-unes d'entre elles le font, semble-t-il, avec notre gouvernement. Chacune de ces sept compagnies a une filiale au Canada. Fait intéressant, alors que l'on fait état de compagnies d'appartenance étrangère au Canada, il faudrait relativement peu d'inves-

tissements de la part des Canadiens pour faire passer toutes ces filiales étrangères aux mains de Canadiens. Je ne parle pas ici—et j'insiste là-dessus—du contrôle de l'État. C'est peut-être le seul genre de contrôle auquel songe le gouvernement. Je parle des investissements des particuliers au Canada. Si le gouvernement les favorisait, les portefeuilles majoritaires de presque toutes les filiales du groupe des sept au Canada passeraient aux mains de Canadiens. Cela exigerait de la part des investisseurs canadiens une dépense d'environ 2 milliards et demi. Cela peut paraître un chiffre élevé jusqu'au moment où on le rattache à la valeur globale des sociétés au Canada.

Ainsi on constate qu'a la Bourse de Toronto, le montant qui permettrait au Canada de reprendre les filiales des sociétés pétrolières internationales serait d'environ un p. 100 de la valeur globale du marché des valeurs à Toronto.

M. Whicher: C'était la semaine dernière.

M. Stevens: Non, aujourd'hui. Les choses en étaient là à midi aujourd'hui. Je ne sais pas évidemment, à cause de l'intervention du gouvernement, si le marché de Toronto est tombé depuis 3 h 30 ou depuis midi.

Hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a longuement lu un document qu'il a publié en juin dernier, intitulé: «Politique canadien de l'énergie». Je pensais que le ministre ne veillait pas, en lisant des extraits de ce document, à bien préciser qu'il avait été publié en juin dernier aux fins de discussions. Le gouvernement a insisté sur le fait qu'il n'était pas nécessairement lié par les politiques proposées dans cette analyse mais qu'il pensait qu'il y aurait peut-être deux années de discussions avant qu'il ait à prendre une décision sur la politique énergétique. Il se peut que pour une foule d'autres questions à l'égard desquelles le gouvernement a temporisé, on n'ait pas encore pu le prendre en défaut jusqu'à maintenant mais voici un bel exemple qui montre que le gouvernement s'est fait coincer par son absence de politique et de planification. La situation énergétique mondiale l'a pris par surprise.

Quand il a parlé de la page 121 de ce rapport, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a soigneusement veillé à ne pas tourner la page et à ne pas lire le texte que voici, à la page 122:

L'industrie et d'autres secteurs ont proposé certaines méthodes pour accroître la sécurité de notre approvisionnement sur cette période à moyen terme; elles comprennent:

Il donne ensuite une liste des diverses méthodes que l'on pourrait appliquer ou que l'on a conseillées. Je dirais que même à l'heure actuelle le gouvernement n'a même pas proposé d'appliquer la plupart de ces méthodes en ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement de l'Est canadien. Ainsi, le premier moyen indiqué est le prolongement à l'Est du Canada du pipe-line provenant de l'Ouest. Il se peut que le premier ministre (M. Trudeau) aime dire aux citoyens à la télévision qu'on a pris la décision de construire le pipe-line, mais il est un fait qu'en juin on se contentait d'en discuter. Notre parti déclare: Construisez-le et construisez-le tout de suite.

Une voix: Ce n'est pas ça que vous disiez l'automne dernier.